

UN PRINTEMPS ACTIF !

Les prochaines semaines vont connaître plusieurs rendez-vous de luttes dans notre secteur !

La marche contre l'austérité en France et en Europe aura lieu le 12 avril. Pierre Laurent en avait lancé l'idée lors de la venue d'Alexis Tsipras, le président de Syriza, à Paris le 3 février dernier. C'est un appel large de syndicalistes, d'animatrices et animateurs de mouvements associatifs, responsables politiques dont les responsables des composantes du Front de gauche, qui invite à ne pas se résigner face à l'austérité, à créer les conditions d'un front le plus large possible rassemblant à gauche celles et ceux qui refusent le cauchemar des politiques austéritaires.

La marche du 12 avril sera l'occasion de dire haut et fort le refus

de cette politique et d'ouvrir un espoir. Nous voulons tenir le 11 avril une rencontre publique **Santé et protection sociale en France et en Europe !**

Le Front de gauche thématique **Santé et protection sociale** a lancé l'initiative d'une réunion nationale

le 14 juin sur Paris pour *Une autre sécurité sociale avec la prise en charge à 100% des soins*. Il s'agit de réunir les militant-e-s, acteurs engagés dans les luttes, organisations syndicales, collectifs, associations, mutuelles, salarié-e-s, usager-e-s et élu-e-s pour débattre sur des alternatives possibles autour de trois thématiques : l'organisation du système de santé, les questions de financement et le remboursement des soins, la politique familiale.

Entre des deux dates, nous aurons aussi les élections européennes le 25 mai. Nous porterons dans ce débat

notre proposition de sortir les mutuelles de la directive « assurances ». À noter que les député-e-s du FdG sortant-e-s Marie-Christine Vergiat et Jacky Henin viennent de déposer un amendement dans le débat sur la directive « Solvabilité II » pour préserver l'essentiel des mutuelles de la logique assurancielle de cette directive.

Enfin, c'est dans cette période que l'appel pour un pacte d'avenir des centres de santé lancé par trois organisations syndicales et associative des centres

de santé va prendre toute sa place. Les communistes, à l'image de Pierre Laurent qui est un des signataires, sont pleinement engagé-e-s pour exiger que les moyens soient enfin donnés à cette forme originale et efficace de la santé ambulatoire de proximité.

Nous concluons cette période par un colloque le 27 juin sur le financement de la protection sociale organisé par notre parti.

Jean-Luc Gibelin
animateur de la commission
Santé/protection sociale

plein temps

Parti communiste français
collectif Activité en direction des retraité-e-s
06.08.81.19.61-junkerdaniel@hotmail.com

municipales 2014

Les 23 et 30 mars 2014 se tiendront les élections municipales. Les retraité-e-s ont intérêt à faire entendre leur voix pour peser, en convergence avec les salarié-e-s et les privé-e-s d'emploi, sur les décisions les concernant.

Les élections municipales sont les élections de proximité. C'est dans la commune qu'une partie des questions liées au vieillissement peuvent trouver des réponses, notamment dans les domaines de la vie active et solidaire, du bien vivre, des loisirs et de l'accompagnement du vieillissement. S'appuyer sur des élu-e-s communistes et Front de gauche est important pour avoir les réponses adaptées à ces exigences.

La vie dans la commune est faite d'un ensemble de rapports qui conditionnent le bien être, le bien vivre. Certes, la commune ne peut à elle seule résoudre tous les problèmes, mais elle peut être un lieu de résistance, un lieu d'actions collectives, notamment là où le poids des forces progressistes est important.

La commune est le lieu primordial pour le maintien du lien social. Elle permet d'agir contre l'isolement, la fracture intergénérationnelle,

pour l'accès aux soins, aux loisirs et à la culture. Elle aide à développer sa citoyenneté et être acteur de la vie sociale. Les retraité-e-s sont massivement investi-e-s dans le bénévolat, dans les associations, dans les activités politiques et syndicales. Les retraité-e-s présent-e-s auprès de leurs enfants et petits enfants ne sont pas une charge pour la société, mais sont, par contre, indispensables à son bon fonctionnement.



C'est dans la commune que des réponses peuvent être apportées aux questions du vieillissement, notamment pour garantir le plus longtemps possible l'autonomie.

Cela suppose une autre qualité de l'habitat permettant le maintien à domicile, dans des conditions supportables, et éventuellement l'accès à des établissements spécialisés dont le coût doit tenir compte des ressources de la personne sans être une charge pour ses enfants ou petits enfants.

Pour les élections municipales des 23 et 30 mars prochains : votez PCF/Front de gauche ou pour les listes d'union de la gauche, c'est s'ouvrir des espaces de progrès et de résistance.

Michel Bruneau

DANS CE NUMERO	
• Retraites 1h de France	page 2
• Inflation coupe la branche famille	page 2
• Des retraité-e-s qui s'engagent à Saint-Denis	page 3
• Retraites : compensation entre régions	page 4
• Perte d'autonomie : adaptation des logements	page 4

faisons entendre
nos voix

la
commission
**Santé
Protection
sociale**

se réunira le

**12 avril
de 9H à 12H30
au CN du PCF**

nous rejoindrons la marche
à l'issue de la réunion

merci de confirmer la participation à
sante@pcf.fr

14 JUIN RENCONTRE NATIONALE FRONT DE GAUCHE/SANTÉ

Sommes-nous condamné-e-s à la régression néolibérale en matière de protection sociale ?

Depuis longtemps, des résistances syndicales et sociales ont lieu face aux prétentions réformatrices néolibérales dans tous les domaines de la protection sociale...

La situation actuelle, avec des projets d'abaissement social profondément structurants tels que la « stratégie nationale de santé », la politique familiale, le financement de la Sécurité sociale, le recul des retraites pour le plus grand nombre, sous diktat de la « règle d'or » des politiques austéritaires, exigent plus que jamais débat et partage sur des propositions alternatives, crédibles, visibles pour le rassemblement le plus large.

Le Front de gauche Santé/protection sociale, profondément respectueux de l'indépendance de tous les acteurs du secteur, souhaite engager un débat général avec le mouvement syndical et social.

1- Matin : deux tables rondes plénières

Cerner tous les aspects de la logique néolibérale en matière de protection sociale

Les enjeux du financement et de la prise en charge des besoins sociaux

2- Après-midi : une séance plénière

Quelles pistes alternatives en capacité de rassembler et créer le rapport de forces à la hauteur des enjeux ?

Le Front de gauche a pour ambition de faire de la Protection sociale un enjeu majeur de son combat politique pour combattre les inégalités et redonner de l'espoir avec un projet mobilisateur immédiatement.

INVITATION

FRONT DE GAUCHE

SANTÉ PROTECTION SOCIALE

RENCONTRE NATIONALE 14 JUIN 2014 PARIS

**une autre Sécu est possible
avec la prise en charge
à 100% des soins**

Le Front de gauche Santé/protection sociale invite

tous les militant-e-s, acteurs engagés dans les luttes
organisations syndicales, collectifs, associations, mutuelles
salarié-e-s, usager-e-s et élu-e-s
à se rencontrer pour débattre sur des alternatives possibles
sur les grands thèmes tels que :

l'organisation du système de santé

les questions de financement et le remboursement des soins

la politique familiale

voir au verso

Selon le dernier baromètre de la DREES, « inquiets de la montée des inégalités, les Français restent attachés à leur système de protection sociale. Six sur dix JUGENT NORMAL que la France consacre un tiers du revenu national au financement de la protection sociale... »

contact: FdG.santeprotectionsociale@gmail.com

BUREAU
DE PRESSE
DU PCF

communiqués

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP un recul supplémentaire

La loi de 2005 avait fixé un délai de dix ans pour rendre les lieux publics accessibles. Le gouvernement vient de rendre publique une nouvelle reculade. Après avoir refusé de traiter de la perte d'autonomie en dehors du vieillissement, voilà qu'il invente de nouveaux aménagements, avec un agenda repoussant de trois à neuf ans supplémentaires les échéances.

C'est inacceptable pour les associations. Le PCF, membre du Front de Gauche, est aux cotés des associations, des personnes en situation de handicap, de leurs familles et de leur proches pour dénoncer ce recul supplémentaire. Il faut créer les conditions pour compenser la perte d'autonomie et la situation de handicap.

enfin, le centre hospitalier Sud Francilien se libère du PPP avec le groupe Eiffage

Un accord a été trouvé pour libérer le centre hospitalier Sud Francilien du partenariat public privé avec une filiale du groupe Eiffage. Cette sortie devrait faire économiser à la sécurité sociale et aux fonds publics entre 600 et 700 M€. Pour mémoire, sur l'année 2014 ce sont 48 millions d'euros qui seront versés à ce groupe et l'accord se soldera par un versement supplémentaire de 80 millions d'euros. Il faudra que toute la lumière soit faite sur les profits réalisés par ce groupe grâce à cette aventure.

Le PCF a toujours combattu ce type de procédure. En 2012, les parlementaires communistes avaient obtenu une mission d'enquête sur les PPP avec un éclairage particulier sur celui du Sud Francilien. L'histoire nous donne enfin raison.

Il faut que les investissements hospitaliers relèvent de l'État et soient sortis des opérations financières des grands groupes privés.

Paris, le 28 février 2014

FINISTÈRE

LA SITUATION DE LA SANTÉ EST PRÉOCCUPANTE

A lors que la population vieillit et que les indicateurs de santé ne sont pas bons, de nombreux médecins partent en retraite sans être remplacés, y compris dans les villes. Certains territoires excentrés tendent à se transformer en déserts médicaux. Et la question est encore plus aiguë pour les médecins spécialistes, en ophtalmologie, cardiologie, anesthésie, gynécologie, dans toutes les spécialités. L'accès aux soins est rendu plus difficile à la fois par l'éloignement géographique, les délais d'attente pour une consultation, et les dépassements d'honoraires.

Le Finistère disposait d'un assez bon maillage hospitalier mais ces dernières années, particulièrement avec la loi HPST et les ARS, les hôpitaux de proximité ont été fortement attaqués. Après les urgences et les maternités, c'est le tour de la chirurgie : depuis le 1^{er} janvier, celle de l'hôpital de Pont L'Abbé est transférée à Quimper, et celle de l'hôpital de Douarnenez est restreinte à l'ambulatorio.

Cette concentration de services dans un petit nombre d'établissements se traduit pour ceux-ci par des fonctionnements à flux tendu difficiles à vivre pour les personnels comme pour les patients. C'est ainsi que l'hôpital de Quimper accueille à lui seul toutes les naissances de la moitié sud du département, plus de 2600 en 2013, que ses urgences sont régulièrement saturées, et que le bloc chirurgical peine à absorber 12% d'ac-

tivité supplémentaire depuis janvier. Et le CHRU de Brest est sous la menace de coupes budgétaires en raison de son déficit.

Quant à la prise en compte du vieillissement, on est dans une situation d'urgence. Le nombre de personnes en perte d'autonomie s'est accru de 9% en un an, et on prévoit 17 000 malades d'Alzheimer en 2015. Les établissements n'arrivent pas à faire face faute de places, de structures adaptées, de personnels en nombre suffisant, de moyens financiers. Dans plusieurs EHPAD, salariés et familles de résidents, qui supportent un reste à charge intolérable, ont protesté ensemble contre les conditions inhumaines qui en résultent. Et l'aide à domicile connaît de grandes difficultés qui se sont traduites par la liquidation judiciaire de la fédération de l'ADMR et de plusieurs de ses associations locales, dont les personnes aidées comme les salariés licenciés ont fait les frais. La nécessité d'un pôle public de l'autonomie et d'un financement solidaire de la prise en charge est une évidence.

Voilà bien des raisons pour les communistes du Finistère de développer leur réflexion collective et leur intervention publique sur ces sujets. C'est avec cet objectif qu'un groupe de travail départemental sur la santé et la protection sociale a été mis en place, avec l'intention d'en faire un outil d'échange, de co-élaboration, d'action avec tous ceux qui veulent remettre l'humain au cœur de notre société.

Yvonne Rainero

parole d'élus

résistance à l'austérité



par **Bob Injey**
conseiller municipal de Nice

Certaines lois sont « oubliées », d'autres sont appliquées à marche forcée. Ainsi la loi HPST, adoptée en 2009 par le gouvernement Sarkozy, sert l'actuel gouvernement pour avancer vers une logique d'austérité. Cet outil législatif est mobilisé pour la baisse des dépenses publiques en favorisant le développement du secteur lucratif, le développement des profits individuels plutôt que de l'intérêt général.

Ainsi nous assistons dans toutes les communes au recul des services publics de santé et au développement d'une offre privée ne couvrant pas tous les besoins et n'étant pas accessible à toutes et tous. Cette évolution profonde, ces choix de réorganisations de « l'offre de soins » sur le territoire se font sans transparence. L'autoritarisme se développe avec la mise en place des ARS et la nouvelle gouvernance des hôpitaux.

À Nice, c'est ainsi que le CHU a abandonné en 2010 la gestion de la pédiatrie au secteur privé, tout en finançant la moitié des dépenses. Projet qui a causé de nombreux départs de professionnels, qui n'a pas permis de maintenir la prise en charge des greffes de moelle qui doivent maintenant se faire à Marseille...

Les maires sont président des conseils de surveillance ou conseils d'administration des établissements publics de santé de leur commu-

ne (CHU, Hôpitaux, EHPAD). À ce titre et dans le contexte difficile de recul de l'accès aux soins que connaît la population et de difficultés de conditions de travail que rencontrent les professionnels, les conseillers municipaux et le maire doivent s'impliquer plus, s'intéresser de près aux projets de restructurations hospitalières qui se mettent en place sur le territoire dont ils ont la responsabilité. Il s'agit de choix qui impacteront les trente ans à venir, il s'agit du niveau de santé auquel pourra accéder la population.

Les municipalités ont aussi un rôle offensif à jouer dans le développement des centres de santé comme premier niveau de prise en charge. Des centres de santé de proximité, intégrés dans les quartiers, pluridisciplinaires et très axés sur la prévention et l'éducation ont reconnu leur efficacité. Parce que la Santé est un état de bien être physique, social et psychologique, l'activité des CCAS doit être soutenue.

Investir dans la santé de la population, développer la prévention à tous les niveaux, c'est réduire les dépenses de santé pour le futur et développer le progrès social. Tout le monde le sait, tout le monde le dit, le bouclier social protège de la crise. L'austérité, elle, l'entretient. Alors, entrons en résistance pour défendre nos projets.

LA FIÈVRE MONTE

ENSEMBLE

pour un Pacte d'avenir des Centres de santé

Dans les campagnes comme dans les villes, les déserts médicaux se multiplient et la pénurie de l'offre médicale se fait plus forte.

Les Centres de santé apportent une réponse efficace tant sur l'accessibilité géographique qu'économique. Attractifs, les centres de santé offrent un mode d'exercice recherché par les jeunes professionnels de santé intéressés par le salariat et la pratique d'équipe coordonnée.

La transformation du système de soins ambulatoires passe par le développement des Centres de santé dans nos communes, pierre angulaire d'un futur service public de santé de proximité. Le rapport de l'IGAS : *Les centres de santé : situation économique et place dans l'offre de soins de demain* préconise 20 recommandations qui permettront l'équilibre économique des centres de santé. Il est temps d'appliquer sans plus tarder ces mesures dans un Accord national rénové.

dans les Centres de santé

La réponse aux besoins des professionnels de santé, des associations d'usagers, des mutuelles, des hôpitaux, ou encore des élus locaux, passe par un Pacte d'avenir des Centres de santé dont les objectifs seront :

- Financer les missions dévolues aux centres de santé : prévention, promotion de la santé, éducation thérapeutique des patients, accessibilité sociale...
- Créer un maillage territorial s'appuyant sur les centres de santé et qui garantisse l'accès à la santé pour tous et sur l'ensemble du territoire national.
- Engager la généralisation du tiers payant en s'appuyant sur l'expérience des centres de santé.
- Développer le travail d'équipes de proximité : généralistes, infirmières, dentistes, spécialistes...
- Faciliter l'accès à un cadre d'exercice qui réponde aux attentes des professionnels de santé : prise en charge globale d'une population, statut salarié...
- Favoriser le juste soin au juste coût pour respecter les deniers publics et en finir avec les gaspillages et les actes inutiles.
- Développer l'enseignement et la recherche pour les soins de premier recours.

appel à signer sans modération sur internet

les cocos dans les collectifs locaux

TOUR DE FRANCE pour l'accès aux soins

Dix ans après sa naissance à Saint-Afrique, la *Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité* organise un tour de France pour l'accès aux soins et le droit à la santé : dix ans de lutte, dix ans de recul dans l'accès aux soins, entre renoncement aux soins pour des raisons financières et désertification médicale, restructurations hospitalières... Mais aussi dix ans marqués de succès des luttes, comme tout récemment, avec la réouverture de la maternité de Dourdan.

Parti de Briançon en décembre, ce tour de France doit se terminer à Ruffec en mai prochain, à l'occasion des 22^{es} rencontres nationales de la coordination. Le succès rencontré à chaque étape témoigne de la volonté citoyenne de plus en plus forte de se mêler des questions de santé. Fait d'initiatives diverses, partant de situations locales, le tour a pour vocation de montrer que les mêmes difficultés se retrouvent sur l'ensemble du territoire tout en approfondissant les questions

pour dégager des propositions, comme à Lure sur le service public de proximité, à Lannemezan sur la psychiatrie, à Charleville Mézières sur la privatisation de l'hôpital public, à Bordeaux sur les dépassements d'honoraires... Le tour de France, ce sont aussi des étapes de lutte, comme à l'Hôtel Dieu ou à la maternité des Lilas.

Les communistes ne peuvent que se sentir à l'aise dans ces initiatives qui défendent avant tout la réponse aux besoins de santé des hommes et des femmes, le service public et l'intervention populaire, plutôt que la finance, l'intérêt privé ou les diktats d'experts soumis à des conflits d'intérêt. On y retrouve la mobilisation contre la loi HPST, contre les restructurations hospitalières, pour des centres de santé et nos propositions de remboursement des soins à 100% par la Sécurité sociale, une sécu que nous voulons financée par les cotisations, répondent à beaucoup d'interrogations.

La ministre de la Santé, le gouvernement devraient mieux écouter ces voix qui s'élèvent !

Michèle Leflon